



Rapport du maire sur les faits saillants
du rapport financier 2023 de la Ville de Saint-Philippe
Mardi 14 mai 2024

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La Ville de Saint-Philippe a déposé, lors de son assemblée publique du 14 mai 2024, ses états financiers pour l'exercice 2023. Il me fait plaisir de vous présenter quelques faits saillants.

Le rapport de l'auditeur confirme que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Philippe et de ses organismes consolidés pour l'exercice financier 2023, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

L'exercice financier de la Ville se termine avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 25,9 M\$. Ce montant inclut deux transactions extraordinaires totalisant plus de 24,7 M\$, pour la vente du terrain des étangs aérés et son droit de mutation. La vente de ce terrain, prévue au programme de développement des infrastructures, permet de rembourser le règlement d'emprunt adopté pour la construction de l'usine de traitement des eaux usées, et ce, sans impact financier sur le compte de taxes des citoyens.

Les états financiers démontrent un surplus libre de 1,2 M\$ pour l'année 2023, résultat d'une saine gestion et d'un contrôle des dépenses. Ce surplus s'explique, entre autres, par une croissance des revenus de taxes foncières et des intérêts bancaires, ainsi que par différentes économies sur des contrats de services professionnels.

Dans les pages suivantes, vous trouverez un sommaire du rapport financier, les principales réalisations pour l'année 2023 ainsi que l'information relative à la rémunération des élus municipaux.

Les états financiers seront prochainement disponibles sur le site Web: ville.saintphilippe.quebec sous l'onglet : [Service des finances et des technologies de l'information](#).

En terminant, je remercie les membres du conseil municipal, le directeur général, le personnel cadre ainsi que tous les employés, de leur soutien, leur implication et leur engagement.

Le maire,

Christian Marin



1. SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2023

Revenus	
Revenus	
Taxes	12 913 558 \$
Compensations tenant lieu de taxes	162 995 \$
Transferts	606 921 \$
Services rendus	1 408 748 \$
Impositions de droits	2 015 886 \$
Autres	24 642 558 \$
Total des revenus	41 750 666 \$

Charges	
Administration générale	3 874 302 \$
Sécurité publique	3 610 793 \$
Transport	2 575 355 \$
Hygiène du milieu	2 043 256 \$
Santé et bien-être	66 632 \$
Aménagement, urbanisme et développement	548 635 \$
Loisirs et culture	2 054 247 \$
Frais de financement	988 196 \$
Remboursement de la dette à long terme et affectations	24 695 \$
Total des charges	15 786 111 \$

Excédant de l'exercice	25 964 555 \$
-------------------------------	----------------------



2. PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS DE L'ANNÉE 2023

2.1 Administration générale

- Embauche de personnel au Service des finances et des technologies de l'information, au Service eau et projets, à la direction générale et aux communications ainsi qu'au Service du génie
- Installation de la signalétique extérieure phase 1 : écrans numériques, identification de bâtiments et de parcs.
- Signature d'une entente de services animaliers avec la SPCA Roussillon
- Vente du terrain des étangs aérés pour accueillir le futur quartier résidentiel Galia
- Récipiendaire du prix des *Étoiles en travaux publics*

2.2 Réseau routier et infrastructures municipales

- Octroi de contrat et réalisation des travaux de reconstruction d'un tronçon du rang Saint-André
- Octroi de contrat et début des travaux de construction des futurs ateliers municipaux

2.3 Développement et aménagement du territoire

- Présentation du programme de mise aux normes des installations septiques
- Lancement de la plateforme de permis en ligne
- Continuité des travaux de construction du projet « Arion »
- Promesse d'achat signée pour la vente d'un terrain dans le secteur industriel dans le cadre du projet « MACH »
- Début de la modification de zonage pour le développement d'un pôle industriel léger

2.4 Environnement, parcs et espaces verts

- Fin des travaux et inauguration du parc des Aubépines
- Acquisitions de servitudes contre des parties de lot pour l'aménagement d'une piste cyclable sur la route Édouard-VII, entre le chemin Sanguinet et le 1810 route Édouard-VII et entre la rue de la Moisson et la rue Bernard
- Octroi de contrat et réalisation des travaux d'aménagement d'une piste cyclable et d'un trottoir sur la route Édouard-VII, entre la rue Vézina et la rue des Ormes Ouest
- Octroi de contrat et réalisation des travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre le chemin Sanguinet et la rue de la Moisson, dans le secteur Deux-rives

2.5 Loisirs, culture et vie communautaire

- Signature d'une entente avec la Ville de Saint-Constant qui permet un tarif préférentiel aux activités du Complexe aquatique de Saint-Constant
- Signature d'un partenariat avec le RécréoParc qui donne accès à des billets gratuits pour la plage ainsi qu'au stationnement
- Présentation de la deuxième édition du Marché de Noël, avec plus d'une trentaine de marchands
- Ajout de service à la bibliothèque Le Vaisseau d'Or qui ouvre maintenant 6 jours sur 7



2.6 Transport

- Octroi du contrat pour la modification d'un camion-benne

2.7 Sécurité publique

- Amélioration des installations à la caserne

2.8 Programme de développement des infrastructures (PDI)

- Octroi de contrat et début des travaux pour le prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc et d'une nouvelle station de pompage
- Octroi du contrat et début des travaux de construction de l'usine de traitement des eaux usées
- Obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs pour la construction du pont pour relier le quartier Galia à la route Édouard-VII

3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, RLRQ, c. T-11.001, voici les informations relatives à la rémunération et aux allocations de dépenses que les élus reçoivent pour l'ensemble des tâches municipales et paramunicipales qu'ils assument.

a. Tableau de la rémunération des élus 2023

Rémunération des élus	Salaire	Allocation
Mairesse / Maire		
Christian Marin	42 492 \$	13 688 \$
Christian Marin – siège MRC	18 297 \$	4 519 \$
Conseillers municipaux		
Alain Fontaine	16 360 \$	8 180 \$
Nancy Pouliot	16 360 \$	8 180 \$
Sylvie Messier	16 360 \$	8 180 \$
Vincent Lanteigne	16 360 \$	8 180 \$
Vincent Lanteigne – siège RIPR	2 547 \$	956 \$
Émilie St-Onge	16 360 \$	8 180 \$
Gabrielle Garand	16 360 \$	8 180 \$